



Paris, le 22 décembre 2017

Lettre ouverte du Président

Immigration : des circulaires scélérates

Le ministre de l'Intérieur a élaboré deux circulaires sur les étrangers vivant dans notre pays ayant pour objectif de les contrôler et de les expulser si nécessaire.

La première datée du 20 novembre 2017 incite les préfets à augmenter fortement leurs objectifs chiffrés à l'expulsion.

La seconde datée du 12 décembre 2017 prévoit le contrôle des personnes accueillies de façon inconditionnelle dans des centres d'hébergement.

Faire du chiffre c'est inciter à la chasse à l'homme par tous les moyens même les plus illégaux. L'arrestation récente de compagnons d'Emmaüs par la police et la décision du Préfet de prendre à leur égard une ordonnance de quitter le territoire français sous prétexte qu'ils sont des étrangers sans papier alors qu'ils sont protégés par un statut spécifique en est une preuve.

Il y a lieu de rappeler que l'accueil inconditionnel de toute personne en situation de détresse est un principe fondamental du code de l'action sociale et des familles (article L345-2-2).

Il est aussi important de se reporter à la loi du 25 mars 2009 relative à la mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion qui consacre le principe d'hébergement inconditionnel.

A juste titre le directeur général de l'office de protection des réfugiés et des apatrides nous rappelle que « l'accueil inconditionnel s'impose » et que « ce trésor qu'est le droit d'asile doit être protégé ».

Jacques Toubon, le Défenseur des droits, souligne que « cette politique manque d'humanité ». Trier les migrants, réactiver des charters d'expulsion si décriés à l'époque de Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, créer des murs ou des barbelés législatifs ou réglementaires sont insupportables.

Il y a d'autres moyens d'accompagner les flux migratoires dans une Europe très développée et dans une France considérée comme la cinquième nation la plus favorisée du monde. Tout homme est une histoire sacrée. Ne soyons pas les instruments du rejet, de la misère, du désespoir d'hommes, de femmes et d'enfants pour qui la France est le pays des droits et des libertés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Etienne Pinte', with a horizontal line underneath.

Etienne PINTE
Président du CNLE